

Commune de **Dison**

Wallonie

Réf. 2020/51

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme de constructions.

Le demandeur est Monsieur Khaeid MOUMMAD demeurant à 4800 Verviers, rue Victor Besme 23.

Le terrain concerné est situé à 4821 Andrimont, rue des Gris-Chevis n° et cadastré division 2 section B n°277 G.

Le projet consiste en la construction de quatre maisons unifamiliales mitoyennes et présente les caractéristiques suivantes : *la construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.*

Le dossier peut être consulté uniquement **sur rendez-vous pendant les heures de service** à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison. La personne souhaitant consulter le dossier doit prendre contact avec le Service de l'urbanisme **au plus tard quarante-huit heures à l'avance** (téléphone : 087/39.33.40, mail : urbanisme@dison.be).

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet, dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1er 66 à 4820 Dison.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 14/09/2020 au 28/09/2020 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1^{er} 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@dison.be